

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 Février 2018

L'an deux mil dix-huit, le Vingt Février à 20 h.30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Haudrechy Franck, Maire

Etaient Présents : Mme STAB, Mr MOENS, Mr DUBOIS, Mme AMOUR, Mr LEFRANCOIS, Mr HADRYIS, Mme VANNIER, Mme DA COSTA DOMINGUES, Mr CHARPENTIER, Mme BUQUET

Absents excusés : Mr DAVOINE, Mme LESVEN, Mme SROKA

Absents :

Secrétaire : Mme STAB Anne

1 – Convention d'occupation du Domaine Public par un réseau d'Eaux Pluviales privé et reprise d'un tronçon de ce réseau dans le domaine communal

Lors de la Création du Lotissement de la Résidence du Soleil, les colotis du Chemin de saturne ont créés un Réseau d'eaux Pluviales.

Monsieur Haudrechy explique aux membres du conseil que ce réseaux n'a jamais était acté, et n'ai répertorié sur aucun plan. De plus ce réseau passe en parti sous le domaine public.

Les habitants concernés par ce réseau ont contacté Monsieur Haudrechy en fin d'année 2017 car celui-ci était défectueux.

Après une réunion à laquelle ont été convié les habitants concernés Monsieur Haudrechy a proposé qu'une convention soit établie entre la commune et les colotis afin d'autoriser l'occupation du domaine public par ce réseau privé.

En revanche, la commune ne reprendra pas ce réseau à sa charge.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur Haudrechy à signer une convention avec chacun des propriétaires impliqués par ce réseau.

2 – Projet d'achat d'une aire de jeux pour les enfants

Monsieur Haudrechy propose au Conseil Municipal d'investir dans une aire de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans. Mme Stab en charge des demandes de devis prend la parole.

Madame Stab Présente plusieurs modèles avec des tarifs entre 21 000 € et 32 000 € en fonction des modèles.

Monsieur Haudrechy demande au Conseil Municipal de l'autoriser à faire diverses demandes de subventions

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur Haudrechy à déposer des demandes de subventions auprès des différents partenaires publics.

3 – Projet d'achat d'un columbarium et d'une stèle pour le Jardin du Souvenir - Demande de subvention au titre de la DETR

Vu la demande croissante des citoyens, Monsieur Haudrechy informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter un nouveau columbarium ainsi qu'une stèle pour le Jardin du Souvenir.

Au vu des différents devis demandés et afin de rester dans la gamme actuelle de matériel Monsieur Haudrechy propose les devis suivants :

GRANIMONT – Achat d'un columbarium est de 3 536.64 € € TTC soit 2 947.20 € HT.

SANSONE – Achat d'une stèle du souvenir est de 1 569.60 € TTC soit 1 308.00 € HT

Soit un total de 4 255.20 € HT – 5 106€, 24 € TTC

Pour l'achat de matériel, il est possible d'obtenir une subvention au titre de la DETR à hauteur de 40 %.

Le plan de financement prévisionnel des travaux s'établit comme suit avec une demande de subvention au taux le plus élevé soit 40 % :

ACHAT COLUMBARIUM ET STELE – Coût estimatif HT	4 255.20 €
- Subvention DETR	1 702.08 € (40 %)
- Auto-financement	2 553.12 € (60%)
- TVA	851.04 €
- Total TTC	5 106.24 €

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur Haudrechy à déposer une demande de subvention au titre de la DETR.

Une délibération sera prise en ce sens.

Depuis janvier 2018, les Communes qui souhaitent bénéficier des subventions doivent adhérer au système « Actes » qui un système de dématérialisation de tous les actes entre les communes et la préfecture (Les budgets, les délibérations etc...). Le coût de ce système est d'environ 1200 €. Sans cet engagement, la commune ne bénéficiera plus des aides de la Préfecture.

4 – COMPTABILITE

Ordre du Jour annulé

5 – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Haudrechy rappelle que l'exposition de Peinture aura lieu les 9 10 et 11 Mars 2018, L'invitée d'honneur est Madame Patricia Bettencourt-Martinez.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10

Le Maire,